



---

Communiqué de presse – 18 janvier 2021

### **Votations fédérales du 7 mars 2021**

Le PSVr, qui s'est réuni en Conseil de parti le 12 janvier, a rejeté les trois textes soumis au vote le 7 mars prochain.

#### **Non à l'Initiative populaire du 15 septembre 2017 «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage»**

Le Conseil de parti a estimé que cette initiative était non seulement inadéquate eu égard au nombre de personnes concernées, mais qu'elle relevait d'une volonté claire de discrimination envers les femmes musulmanes. Il s'agit là d'un texte liberticide, qui impose aux femmes une interdiction de se vêtir comme bon leur semble.

Si tout le monde s'accorde pour dire que la burka, par exemple, n'est pas « souhaitable » dans notre société, l'éducation et la sensibilisation semblent néanmoins être plus efficace qu'une interdiction formelle.

Le PSVr relève en outre que cette initiative provient de milieux qui n'ont jamais au programme de favoriser l'émancipation des femmes, l'égalité entre femmes et hommes, la lutte contre les discriminations en termes de salaire, d'égalité des chances, ou encore la lutte contre le harcèlement et la violence faite aux femmes. Une telle initiative, sous couvert de « protection des femmes », n'est qu'une parade maladroite pour « cacher » davantage encore les quelques femmes qui portent une burka en Suisse. Au pire, ces femmes resteront enfermées chez elles et n'auront plus la moindre chance de s'émanciper si tel était leur souhait !

#### **Non à la Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)**

Le Conseil de parti ne souhaite clairement pas confier la centralisation et la gestion des données par le privé. Si l'e-ID voyait le jour, c'est le démantèlement d'un service public incombant jusqu'alors à la Confédération qui s'opérerait.

#### **Non à l'Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie**

Même si cet accord est aujourd'hui présenté comme le plus progressiste en la matière, et même si de nombreuses concessions sont venues en améliorer les termes, le PSVr n'est pas convaincu par cet accord et souhaite ainsi donner un signe fort pour une politique cohérente et inconditionnelle en faveur d'un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement.

Le mécanisme de contrôle et de sanctions manque de clarté. En cohérence avec les valeurs défendues lors de l'initiative pour des entreprises responsables, le PSVr rejette donc cet arrêté fédéral.

#### **Contact :**

Barbara Lanthemann, présidente PSVr  
079/ 773 31 23